ALFRED REBOUX ABONNEMENTS:

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,

Le prix des Abonnements est payable l'avance. — Tout abonnement continue,

jusqu'à réception d'avis contraire.

urcoing: Trois mois. . 13.50

Six mois. . . 26.»

Un an . . . 50.»

# Vendredi 30 Janvier 1880 UN NUMERO 18 CENTINES JUBNA BURROUB ALFRED REBOUX

# MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

30 C.

Les abonnements et les annonces sons regues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarre, libraire. Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, Lapitta et Ce, 34, rue Notre-Dame-des-Violoires, (place de la Beurse); à Bruxelles, à l'Oppice de Publicité.

ROUBAIX, le 29 Janvier 1880	
29 JANY.	28 JANV.
83 60 ./. 115 00./.	82 10 ./. 83 65 ./. 115 00 117 20 ./.
29 JANY.	28 JANV.
1122 00 1122 00 585 00 1180 00 715 00 775 00	562 00 1127 00 590 00 1167 00 712 00 778 00
768 00 184/4 000 00 536 00 25 16 \$0 675 00	761 00 183/8 000 00 536 00 25 16 50 658 00
	29 JANV.  182 00 /, 183 60 /, 115 00 /, 115 00 /, 117 00 /, 29 JANV.  29 JANV.  29 JANV.  13235 00 658 00 1192 60 1180 00 715 00 775 00 768 00 1498 00 862 00 768 00 184/4 000 (00 536 0», 25 16 80

Change sur Londres, 4,82 »»; change sur Paris, 5,21 25; 100.
Café good fair, (la livre) 15 »/», 15 1/4.
Café good Cargoes, (la livre), 15 1/4, 15 1/2.
Inanimé. DEPECHES COMMERCIALES

Dépècles de MM. Schlagdenhauffen et Co eprésentes à Roubaix par M. Bulteau-Gry-

Ventes 2,000 b. Marché ferme. Liverpool, 29 janvier. Ventes 8,000 b. Marché inchangé. New-York, 29 janvier.

Coton, 12 3/4. Recettes 84,000 b. New-Orléans low-middling Savannah

### BULLETIN DU JOUR

Ni la Chambre ni le Sénat ne se sont réunis hier. Tout l'intérêt de la journée parlementaire se concentrait, et dans la pariementaire se concentrait, et dans la réunion des commissions, et dans la décision que devait prendre le centre gauche. Ce groupe fusionnerait-il ou maintiendrait-il son autonomie? Mal-gré les instances de M. Léon Renault, le centre gauche s'est résolu à ne pas le centre gauche s'est résolu à ne pas abdiquer. Espérerait-il, comme le lui a fait entrevoir M. de Marcère,dans sa réponse à M. Léon Renault, « imposer un jour sa légitime influence et faire de nouveau prévaloir son programme? Ce serait faire preuve d'un optimisme exagéré; mais la caractéristique du centre gauche n'est-elle pas l'opti-misme?

Le nouveau ministère marche d'échec

en échec.

Mardi, après avoir supplié la Chambre d'adopter l'article 4 relatif au droit de réunion, M. Lepère, prévoyant une défaite, s'est résigné à accepter la rédaction de la commission avec une légère modification tendant à astreinde les commissions de les dre les organisateurs d'une réunion à en préciser l'objet. La commission, repoussant la transaction que le mi-nistre lui proposait, a net ement rejeté la modification ministérielle, et, par 302 voix contre 162, a obtenu gain cause. En outre, la Chambre, toujours désireuse de témoigner à M. Lepère sa haute bienveillance, a, malgré la ré-clamation du ministre de l'intérieur, refusé de statuer séance tenante sur l'article 7 du projet, qui a été renvoyé à la commission qui, hier, a résolu sa supression, toujours malgré les insis-tances de M. Lepère. Cette hostilité de la Chambre envers le cabinet permet de se demander ce qu'elle aurait fait de plus si elle avait devant elle le ministère Waddington au lieu d'avoir le

D'autre part, à la commission de la magistrature, M. Cazot a déclaré qu'il aurait compris la suspension de l'ina-movibilité au lendemain du 4 septembre. Mais, depuis, un grand nombre de magistrats ont été investis par le gouvernement républicain, au nom de la République. Ne fera-t-on aucune différence entre ces situations? C'està tort, ajoute M. Cazot, qu'on reproche au projet de manquer de netteté. Mais M. Cazot a prêché dans le désert, car MM. Peulevey et Boysset lui ont prouvé que sa loi ne satisfait personne, au sein de la Chambre, tandis que le Sénat serait d'autant plus fort dans sa résistance que le cabinet n'aurait pas l'assentiment de la grande majorité des députés. Après un long discours de M. Corentin-Guyot, la commission a passé à l'examen des articles. En somme, le projet Cazot, lacéré et dépe-cé, est voué d'avance à une véritable déconfiture. Pauvre cabinet!

A l'instigation des journaux alle-mands, la presse suisse, comme on sait, agite la question de la situation que créerait à la Suisse l'éventualité d'un conflit armé entre la France et l'Allemagne. La Confédération élèvera des forts pour protéger au besoin sa neutralité contre une invasion française. Un certain nombre de journaux suisses s'attachent à prouver que les fortifications que les journaux alle-mands conseillent à la Suisse d'établir sur la frontière française seraient hors de proportion avec les ressources financières fédérales, et que, de plus, elles seraient impuissantes pour arrê-ter une armée française. D'ailleurs, ne faudrait-il pas également fortifier la frontière allemande, où le danger n'est pas moindre pour la Saisse? Le Na-tional suisse incline à croire que ce n'est pas du côté de la France, mais bien du côté de la France, mais bien du côté de la France, mais bien du côté de l'Allemagne que la Suisse est la plus menacée. L'Allemagne, en effet, pourrait être tentée de traiter la Suisse comme elle a traité le Dane-

### REVUE DE LA PRESSE

QUINZAINE POLITIQUE

On ne connaît guère en France, un gouvernement qui n'ait des commencer faciles. Cette facilité même est, pour ainsi dire, dans le naturel de notre nation et dans les habitudes que lui ont faites, de puis un siècle, ses fortunes si nombreuses, si variables, si rapides : elle a, non seulement le goût du nouveau, mais la patience du changement. Elle ménage, en outre, à tous les pouvoirs naissants une certaine bienveillance de sa curiosité : elle se demande volontiers si, par hasard, cet autre avènement, ce ne sera pas une fin de tant d'évolutions et de révolutions, le terme de tant d'espérances trompées ou de promesses trahies; et l'accueil de cette bienveillance, si sceptique quelle puisse être au fond, n'en est pas moins, dans la préparation des es comme dans la disposition des esprits, une sorte de faveur pous le gouvernemeat qui commence. Le ministère de M. de Freycinet a eu, lui aussi, le bénéfice de ce sentiment. Il devait même l'avoir plus que tout autre. Car, quand un ministère est annoncé par toutes les prophéties du temps comme le régime définitif de « la vraie république, » et quand il a derrière soi une puissance tutélaire comme celle de M. Gambetta, comment pourrait-il ne pas agir ai-

mablement sur les imaginations? Con pourrait-il ne pas se concilier d'avance le bon vouloir des gens naïfs, des rèveurs crédules, des citoyens fatigués, des optimistes alertes? Et cependant il n'est pas sûr que le minstère de M. de Freycinet ait joui de ces avantages deux fois vingt-quatre heures. Soit que son règne s'inaugure avec des forces si inconsistantes et si délabrées, que tous les artifices ne puissent plus rien pour leur rendre la vertu d'un peu de durée soit que la république ait dans ses desti-nées le malheur de désorganiser elle-même ses propres partis, en désoganisant tout le reste; soit que l'opinion publique devienne moins docile ou se désabuse plus vite, à mesure que l'Etat subit plus fréquemment des vicissitudes du gouvernement républicain, il est manifeste qu'à peine quinze jours après son investiture, le ministère de M. de Freycinet voit déjà son prestige affaibli, sa marche embrassée, son existence presque

mise en doute. Les coups qu'il frappe inquiètent et même irritent les modérés, sans contenter les violents; ses déclarations ne paraissent et ne sont pour tout le monde que des déclamations ingénieusement cadencées; l'autorité du maître qui l'inspire et qui le patronne s'amoindrit, en perdant, dans un vote imprévu une partie des suffrages qu'il s'était assujettis; enfin, la majorité se dé-sagrège : elle refuse de se placer tout entière, ni sous le sceptre de M. Gambetta, ni saus le caducée de M. de Freycinet. Qu'adviennra-t-il donc de ce ministère, quand il aura seulement vécu deux mois parmi les désillusions qu'il aura causées et les accidents ou les difficultés dont déjà les menaces surgissent autour de lui?

Pour début, le ministre a eu le fracas plus que brutal des destitutions qu'il a opérées dans l'armée, dans l'administration et dans la magistrature. Faute de pouvoir, dans un programme quelconque énoncer des principes communs aux quatre groupes de la gauche, il était bon d'abord d'assouvir les rancunes de celui-ci ou les convoitises de celui-là, dans une nouvelle distribution de nos emplois publics: il est certes plus aisé à cette république de faire des décrets au gré des appétits que des lois selon ses doctrines.

Par malheur, dans cette dépossession continue de toutes les fonctions, il faut bien finir par toucher aux biens que la république a naguère distribués à ses premiers amis, à ses premiers croyants. Voici en effet, sur la liste des proscriptions nouvelles, un certain nombre de noms chers au centre gauche; le centre gauche, à son son tour, compte parmi les victimes des généraux, des trésoriers, des magistrats, des préfets et sous-préfets,qu'il avait lui-même substitués républicainement à des conservateurs; après les monarchistes, les « modérantistes; » c'était dans la logique, et cette logique ira fatalement, de gré en gré, jusqu'à l'extrême. Ainsi, l'épuration à laquelle M. de Freycinet vient de procéder, expûlse de la république des républicains, ceux qu'on suspecte d'avoir été monarchistes ou de pouvoir le redevenir ; les jacobins commencent à écarter les girondins. Est-ce un moven efficace d'assurer à la république plus de force et plus d'amour ? L'histoire a déjà répondu à cette question. Au surplus, pour savoir si la république, en tournant contre elle-même cette fureur de l'ostracisme qui est'l'une des rages instinctives de sa démocratie, sert fructueusement ses propres intérêts, nous n'aurions qu'à prêter en ce moment l'oreille aux plaintes du centre gauche. C'est avec l'éloquence même du cœur que ses publicistes répètent main tenant à M.de Freycinet les avertissements et les critiques dont nous avions la hardiesse d'importuner M.Dufaure et M. Waddington, quand ils mettaient si imprudemment la main à ce même travail d'épuration que les radicaux élargissent et accélèrent aujourd'hui.

Rien de plus juste, en vérité, que ce cri d'alarme. Oui, cette « épuration » perpétuelle et progressive désorganise peu à peu tout l'Etat. On inquiète le fonctionnaire, on lui ôte la sécurité du lendemain, on l'oblige à se défier du présent; on le décourage. co. le paralyse; on le livre, comme une proie, aux délations de tous ceux qui ambitionnent sa place ou qui brûlent de se venger de lui: on le contraint à vivre dans la peur, à restreindre ses relations, à simu ler une foi qu'il n'a pas, où à pousser jusqu'à l'ostentation et à la violence les opinions qu'il a; on le transforme en agent politique et on l'expose à toutes les haines des partis; on fait de lui un serviteur tremblant ou forcené, qui n'ose pas remplir ses devoirs ou qui les outrepasse. Tel est le régime viril, le traitement loyal, auquel la république soumet le fonctionnaire, en le tenant sous cette terreur incessante du déplacement et de la révocation! Les ministères sont quotidiennement encombrés de députés qui dénoncent chacun un fonctionnaire. Les journaux républicains signalent, matin et soir, à la vindicte de la république les fonctionnaires les plus humbles

comme les plus élevés. Quoi! ce général a diné chez un ancien ministe du 16 mai ; c'est un traitre! Ce recleur a l'une de ses filles dans un couvent; c'est un jésuite! Ce juge de paix assiste à une fête scolaire, chez les congréganistes; c'est un ennemi de la république! Cet employé de la régie arrête des vendangeurs, aux portes de la ville : c'est pour nuire au gouvernement républicain, en mécontentant les paysans! Ce gendarme a verbalisé contre un cabaretier réputé pour ses sentiments démocratiques; c'est un bonapartiste! Qu'on les destitue!... Voilà, dans mille exemples plus ridicules ou plus odieux l'un que l'autre, le sort actuel des fonctionnaires. Tardivement, le centre gauche constate le mal, et il supplie le ministère de finir une épuration qui rend si apres les mœurs de la république et si pé-nibles ou défectueux les services de l'Etat. Il faut « clore 1 s listes ! » s'écrie-t-il. Mais comment la république le pourra-t-elle, tant que, pour ceux de ses partis qui ne gouvernent pas encore, il y aura des honoraires à désirer, des honneurs à saisir ? Et comment le ministère serait-il capable de refréner cette fureur, lui qui, par ses pre-miers coups, vient d'aiguiller si vivement toutes les espèces de cupidité plus ou moins républicaine qui attendent encore leur pâ-

M. Lepè &, à qui M. Constans, son sousscerétaire d'Etat, communique, paraît-il, toute l'ardeur de sa flamme, a fait une «épuration » toute radicale : il a révoqué, appelé à de nouveiles fonctions, mis à la retraite on en disponibilité neuf préfets, six secrétaires généraux, dix-sept sous-préfets et trente-et-un conseillers de préfecture. Que M. Lepère disgracie des fonctionnai-

res qu'il avait nommés ou que la sévérité de M. de Marcère avait jugés bons et à qui lui-même avait donné, l'année dernière, la consécration de sa propre confiance, la contradiction semble plaisante. Ce qui est grave et significatif, c'est que, d'une part, il frappe des fonctionnaires choisis ou gardés par M. Thiers et M. Dufaure; c'est que, de l'autre, il rouvre les portes des préfectures à des hommes qui la plupart furent, à un titre ou à un autre, les agents de M. Gambetta dans sa dictature de Tours ou de Bordeaux. Ainsi, les fonctionnaires décimés sont des républicains que d'autres républicains condamnent et renvoient; la république les reconnaissait dignes de la servir,

tion? C'est que les ministres et les partis qui règnent en ce moment ont voulu avoir des républicains plus sincères, plus zélés, plus hardis, au service de cette république qui se targue d'être plus « vraie » que celle de l'année dernière. On le voit, l'œuvre de M. Lepère n'a pas seulement son originali té, elle est la marque la plus caractéristique de la politique nouvelle : c'est la gauche commençant à licencier le centre gauche; c'est la république s'épurant elle-même. Mais en même temps le pouvoir est en train de passer, dans les départements, des mains des modérés à celle des violents; cet acte de M. Lepère, moins éclatant aux yeux du public que ceux de ses collègues, M. Magnin, M. Cazot et le général Farre, a donc une importance singulière : on peut dire que, tout faible qu'il paraisse, c'est pour l'administration de notre pays, l'acte initial de cette révolution que, dans le jeu et dans la succession de ses partis, la république doit opérer sur elle-même. M. Magnin, ou plutôt son sous-secrétaire d'Etat, M. Wilson n'a pas encore accompli tout ce qu'il croit devoir, évidemment, à la farouche pudeur de sa pureté républicaine : sans doute, il aura des trésoriers, des receveurs et des percepteurs à sacrifier par centaines; il s'y prépare; il a déjà privé de leurs fonctions seize trésoriers. De plus, il a évince du ministère des finances, par divers moyens, quatre ou cinq des fonctionnaires expérimentés qui en dirigeaient avec honneur les services principaux. Leur compétence leur avait valu, il est vrai, le privilège d'une sorte d'inamevibilité, sous les régimes antérieurs. Mais quoi! pouvait-on tolérer leur présence et supporter leur concours, sous le régime de M. Magnin, qui, dans les marchés du gouvernemt de la Défense nationa-le, montra une capacité égale seulement à son austérité; sous le régime de M. Wilson qui, jadis, apprit héroïquement, à la dure école d'un conseil judiciaire, comment on gère avec ménagement la fortune d'un grand pays? Non, assurément, et M. Magnin (nous voulons toujours dire M. Wilson) saura bien nous prouver par tous ses choix que l'unique besoin de la république, au ministère des finances, ce n'est pas d'avoir des finenciers savants et laborieux, des cal culateurs habiles et des comptables intègres, mais des républicains, fussent-ils doués des qualités contraires. M. Magnin a sa théorie: « Il ne suffit pas que les fonctionnaires acceptent le gouvernement, ils doivent encore le soutenir et le désendre. Si ces paroles qu'il a prononcées, en prenant posression de son ministère avec M. Wilson, deviennent la règle des trente quarante mille fonctionnaires qu'il a le sacerdoce de convertir en bons républicains on devine aisément combien tous deux auront mérité de la république : elle leur de-vra un vice de plus. Et avec quelle douceur ne pourront-ils pas savourer un jour le vertueux souvenir des reproches dont ils assaillaient jadis, pendant les périodes de ons, l'Empire et ses fonctionnai-

en 1879; elles les en déclare indignes en

1880. Et quel est le secret de cette proscrip-

Le nouveau garde des sceaux avait, lui aussi, des exécutions à faire : il fallait bien qu'à l'égal de M. Lepère et de M. Wilson, il attestat son honnêteté républicaine en épurant la magistrature, M. Le Royer lui laissait, à la vérité, peu de besogne : on se rappelle quelles longues listes de proscription M. Le Royer dressa, l'année dernière, avec les noms des magistrats qui avaient eu l'honneur de déplaire le plus vivement aux radicaux. M. Cazot ne pouvait pas cepen-dant rester inactif; il avait besoin de quelque coup retentissant, ne fût-ce que pour être pardonné préventivement du crime qu'il allait commettre, en ne demandant pas, avec la même simplicité que les radicaux, avec la même rigueur que M. Boys-set ou M. Brisson, l'abolition définitive de l'inamovibilité de la magistrature. Sans compter cent vingt-quatre juges de paix ou suppléants, M. Cazot a trouvé quarantequatre magistrats à frapper : ni le talent, dus, ni même les blessures reçues et les médailles gagnées sur les champs de ba-taille de 1870, n'ont pu les défendre; ils étaient suspects, celui-ci d'être en secret un monarchiste, celui-là d'être catholique; quelques-uns étaient même coupables (délit odieux à la liberté sainte de cette république), oui, coupables d'être des fils ou des gendres de deputés ou ou de sénateurs qui ont siégé ou qui siégent encore à droite; la plupart avaient été dénoncés par telle ou telle gazette républicaine comme des justiciers qui n'avaient point de clémence pour les hommes au parti; M. Le Royer les avait épargnés ou oubliés; M. Cazot les a découverts et atteints. Soit donc! Voici encor quarante-quatre magistrats abattus, et vraiement ce ne sera pas tout. emblable

Eh bien! que la république expulse des prétoires tous les magistrats qu'il lui plaira d'en chasser; qu'elle supprime les tribunaux, pour réduire le nombre des juges et mieux les soumettre au pouvoir de son gouvernement; qu'elle invente a son gré des lois pour suspendre ou briser l'inamovibilité de la magistrature, en sera-t-il moins éternellement sacré devant la raison humaine, le principe qui proclame la nécessité de sauvegarder l'indépendance du magistrat et l'intérêt du justiciable en établissant le juge dans son tribunal comme sur une roche inaccessible, parmi les changements de nos pouvoirs passagers, aux menaces tyranniques de nos gouvernements et de nos partis? En sera-t-elle moins respectable, devant le bon sens et l'équité de la France, cette maxime de tous les peuples, non-seulement probes, mais libéraux, qui, voulant la justice libre, la veulent garantie par ce titre inaliénable de l'inamovibilité ? En sera-t-il moins certain, devant notre histoire, que cette magistrature, contre laquelle on ne pousse tant de elameurs que pour l'intimider et à laquelle on n'applique tant de sévices que pour l'assouplir et l'asservir, était, par sa di-gnité, par sa science, par sa fidèle observance de tous ses grands devoirs et de ses règlements, mille fois au-dessus de tous ces opprobres et de toutes ces violences ? Enfin, en sera-t-il moins sûr, comme l'affirment déjà tant de faits tristement instructifs, que l'unique grief qui ait armé les républicains contre la magistrature, c'est l'indépendance même de ses jugements, et que l'unique visée des lois qu'on forge contre elle, c'est l'avide désir de se composer une magistrature dont les sentences leur soient autant de faveurs? Or, ces vérités, la république peut maintenant les méconnaître : elles se vengeront d'ellesmêmes, grâce à l'expérience qui va com-mencer. Car, de deux choses l'une. Ou bien la république se verra obligée, par un der-nier scrupule ou par un dernier sentiment de prudence, à maintenir l'organisation actuelle des tribunaux, et alors il ne lui servira de rien d'avoir persécuté tant de magistrats : elle n'aura qu'à regretter d'avoir ainsi tourné contre soi une des forces capitales de notre société. Ou bien elle détruira plus ou moins profondément cette organisation, et la logique de ses dialecti-ciens, la tendance de ses utopistes, la contraindront à se créer une magistrature éligible, qui, tôt ou tard, méritera comme aux Etats-Unis, l'indignation des honnêtes gens, ou, comme à Athènes, les railleries

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 30 JANVIER.

- 61 -

## SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE

I EN AVANT

- Venez avec moi, lui dis-je, mais pas comme domestique, comme camarade. Et remontant la bretelle de ma harpe sur mon épaule :

- En avant ! lui dis-ie. Au bout d'un quart d'heure, nous so

tions de Paris. Les hâles du mois de mars avaient séché la route, et sur la terre durcie on mar-

L'air était doux, le soleil d'avril brillait

ans un ciel bleu sans nuages. Quelle différence avec la journée de neige où j'étais entré dans ce Paris, après lequel j'avais si longtemps aspiré comme aprè la terre promise!

Le long des fossés de la route l'herbe commençait à pousser, et ça et là elle était émaillée de sleurs de pâquerettes et de fraisiers qui tournaint leurs corolles du côté

Quand nous longions des jardins, nous voyions les 'hyrses des lilas rougir au mi-lieu de la verdure tendre au feuillage, et si une brise agitait l'air calme, il nous

mbait sur la tête, de dessus le chaperon des vieux murs, des pétales de ravenelles

Dans les jardins, dans les buissons de la route, dans les grands arbres, partout, on entendait des oiseaux qui chantaient joyeusement, et devant nous des hirondelles rasaient la terre, à la poursuite de moucherons invisibles.

Notre voyage commençait bien, et c'était avec confiance que j'allongeais le pas sur la route sonore : Capi, délivré de sa laisse, courait autour de nous, aboyant après les voitures, aboyant après les tas de cailloux, aboyant partout et pour rien, si ce n'est pour le plaisir d'aboyer, ce qui, pour les chiens, doit être analogue au plaisir de chanter pour les hommes.

Près de moi, Mattia marchait sans rien dire, résléchissant sans doute, et moi je ne disais rien non plus pour ne pas le déranger aussi parce que j'avais moi-même a réfléchir.

Où allions-nous ainsi de ce pas délibré ? A vrai dire, je ne le savais pas trop, et et même je ne le savais pas du tout.? Devant nous.

Mais après ?

J'avais promis à Lise de voir ses frères et Etiennette avant elle, mais je n'avais pas pris d'engagement à propos de celui que je devais voir le premier : Benjamin, Alexis ou Etiennette? Je pouvais commencer par l'un ou par l'autre, à mon choix, c'est-àdire par les Cévennes, la Charente et la Pi-

De ce que j'étais sorti par le sud de Paris il résultait nécessairement que ce ne serait pas Benjamin qui aurait ma premie site, mais il me restait le choix entre Alexis et Etiennette.

J'avais eu une raison qui m'avait décidé à me diriger tout d'abord vers le sud et non vers le nord : c'était le désir de voir mère

Si depuis longtemps je n'ai pas parlé d'elle, il ne faut pas en conclure que je i'avais oubliée, comme un ingrat.

De même il ne faut pas conclure non plus que j'étais un ingrat, de ce que je ne lui avais pas écrit depuis que j'étais séparé Combien de fois j'avais eu cette pensée

de lui écrire pour lui dire : « Je pense à toi et je t'aime toujours de tout mon cœur » ; mais la peur de Barberin, et une peur horrible, m'avait retenu. Si Barberin me retrouvait au moyen de ma lettre, s'il me reprenait; si de nouveau il- me vendait à un autre Vitalis, qui ne serait pas Vitalis? Sans doute il avait le droit de faire tout cela. Et à cette pensée j'aimais mieux m'exposer à être accusé d'ingratitude par mère Barberin, plutôt que de courir la chance de retomber sous l'autorité de Barberin, soit qu'il usat de cette autorité pour me vendre, soit qu'il voulût me faire travailler sous ses ordres. J'aurais mieux aimé mourir. - mourir de faim. - plutôt que d'affronter un pareil danger, dont l'idée

seule me rendait lâche. Mais si je n'avais pas osé écrire à mère Barberin, il me semblait qu'étant libre l'aller où je voulais, je pouvais tenter de la voir. Et même depuis que j'avais engagé Mattia « dans ma troupe » je me disais que

Mattia en avant, tandis que je restais pru-Barberin et la faisait causer sous un prétexte quelconque; si elle était seule, il lui racontait la vérité, venait m'avertir et je rentrais dans la maison où s'étais nassé mon enfance pour me jeter dans les bras de ma nourrice : si au contraire Barberin était au pays, il demandait à mère Barberin de se rendre à un endroit désigné et là, je

C'était ce plan que je hatissais tout en marchant, et cela me rendait silencieux, car ce n'était pas trop de toute mon attention, de toute mon application pour exami

ner une question d'une telle importance. En effet, je n'avais pas seulement à voir si je pouvais aller embrasser mère Barberin, mais j'avais encore à chercher si sur notre route nous trouverions des villes ou des villages dans lesquels nous aurions chance de faire des recettes.

Pour cela le mieux était de consulter ma

Justement, nous étions en ce moment en pleine campagne et nous pouvions très-bien faire une halte sur un tas de cailloux, sans craindre d'être dérangés. Si vous voulez, dis-je à Mattia, nous

allons nous reposer un peu. - Voulez-vous que nous parlions?

- Vous avez quelque chose à me dire? - Je voudrais vous prier de me dire tu.

-Je veux bien, nous nous dirons tu.

- Vous oui, mais moi non.
- Toi comme moi, je te l'ordonne et si tu ne m'obéis pas, je tapé.

Et il se mit à rire d'un bon rire franc et doux en montrant toutes ses dents, don

la blancheur éclatait au milieu de son visage hålé. Nous nous étions assis, et dans mon sa

j'avais pris ma carte, que j'étalai sur l'herbe. Je fus assez longtemps à m'orienter; mais enfin je finis par tracer mon itinéraire : Corbeil, Fontainebleau, Montargis, Gien Bourges, Saint-Amand, Montlucon. Il était done possible d'aller à Chavanon, et si nous avions un peu de chance, il était possible aussi de ne pas mourir de faim e route.

- Ou'est-ce que c'est que cette chose-là? demanda Mattia en montrant ma carte. Je lui expliquai ce que c'était qu'une

carte et à quoi elle servait, en employant peu près les mames termes que Vitalis, lorsqu'il m'avait donné ma première leçon de géographie. Il m'écouta avec attention, les yeux sur

les miens. Mais alors, dit-il, il faut savoir lire?

- Sans doute : tu ne sais donc pas lire?

- Veux-tu apprendre?

Oh! oui, je voudrais bien.Eh bien, je t'apprendrai. - Est-ce que sur la carte on peut trou-ver la route de Gisors à Paris?

- Certainement, cela est très-facile. Et je la lui montrai.

Mais tout d'abord il ne voulut pas croire ce que je lui disais quand d'un mouvement du doigt je vins de Gisors à Paris.

- J'ai fait la route à pied, dit-il, il y

- Alors je lui expliquai de mon mieux.

ce qui ne veut pas dire très-clairement, comment on marque les distances sur les cartes; il m'écouta, mais il ne parut pas convaincu de la sûreté de ma science. Comme j'avais débouc'é mon sac, l'idée

me vint de passer l'inspection de ce qu'il contenait, étant bien aise d'ailleurs de montrer mes richesses à Mattia, et j'étalai tout sur l'herbet.

J'avais trois chemises en toile, trois pai-

res de bas, cinq mouchoirs, le tout en très-bon état, et une paire de souliers ua peu

Mattia fut ébloui mattia fut enioui.

— Et toi, qu'as-tu ? lui demandai-je.

— J'ai mon violon, et ce que je porte sur

moi.
— Eh bien ! lui dis-je, nous partagerons comme cela se doit puisque nous sommes camarades : tu auras deux chemises, deux paires de bas et trois mouchoirs; seulement comme il est juste que nous partagions tout, tu porteras mon sac pendant une heure et moi pendant une autre.

Mattia voulut refuser, mais j'avais déjà pris l'habitude du commandement, qui, je dois le dire, me paraissait très-agréable, et

je lui défendis de répliquer.

J'avais étalé sur mes chemises la ménagère d'Etiennette, et aussi une petite boîte dans laquelle était placée la rose de Liee; il voulut ouvrir cette boîte, mais je ne lui permis pas, je la remis dans mon sac sans même l'ouvrir.

- Si tu veux me faire un plaisir, lui disje, tu ne toucheras jamais à cette botte, c'est un cadeau.